



**SENEGAL**

**DECLARATION**

**DU SENEGAL**

\*\*\*\*\*

**AU DEBAT GENERAL DE LA PREMIERE COMMISSION  
DE LA 70<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

\*\*\*\*\*

*New York, le 12 octobre 2015*

Vérifier au prononcé

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi, tout d'abord, de vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence de la Première Commission et de vous assurer, en même temps, du soutien et de la pleine et entière coopération de ma délégation. A ces félicitations, j'associe également tous les membres du bureau.

Le Sénégal s'associe aux déclarations qui ont été faites par la République islamique d'Iran et le Nigéria, respectivement, au nom du Mouvement des non-alignés (NAM) et du Groupe africain.

**Monsieur le Président,**

Les mutations du pouvoir dans le monde, les tensions géopolitiques actuelles et les instabilités régionales sont de nature à compliquer le processus de désarmement et de non-prolifération. Pour autant, ces défis ne doivent pas servir de prétexte à l'inaction. Au contraire, face à tant d'incertitudes et compte tenu de la pression qui pèse actuellement sur le régime nucléaire, il devient encore plus nécessaire d'accomplir des progrès notables en matière de désarmement et de non-prolifération.

C'est dans ce cadre que nous déplorons l'échec de la dernière Conférence de révision du Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP) qui n'a pas pu s'accorder sur un consensus. Toutefois, je tiens à exprimer ma satisfaction devant les avancées que nous avons enregistrées cette année.

Parmi celles-ci, l'on peut citer en ce qui concerne les armes classiques, la première conférence des Etats parties au traité sur le Commerce des Armes, tenue à Cancun (Mexique) en août dernier, permettant de déterminer l'emplacement du Secrétariat et l'adoption de tous les documents relatifs à son fonctionnement. Nous appelons à l'universalisation de ce traité afin d'atteindre les objectifs fixés notamment, l'établissement de systèmes efficaces de contrôle dans le but de limiter la vente des armes classiques mais surtout, éviter que ces dernières ne soient détournées vers des marchés illicites qui alimentent les conflits et l'instabilité en touchant les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables.

De même, faut-il se féliciter de l'adoption, le 22 mai 2015, par le Conseil de sécurité, de la résolution 2220 (2015), sur un renforcement de la coopération pour lutter contre le commerce illicite des Armes légères et de petit

calibre (ALPC). Néanmoins, il faudra veiller à ce que la préoccupation des États africains concernant la prolifération et le transfert illicite des ALPC et des munitions à des acteurs non étatiques, qui constituent un véritable défi à relever pour le continent, soit suffisamment prise en compte par cette résolution.

Quant au nucléaire, nous saluons, **l'Accord sur le nucléaire iranien du 14 juillet 2015**, après douze ans de négociations, ce qui nous semble être un grand pas en ce qui concerne les efforts de non-prolifération. Cependant, ce compromis sur le programme nucléaire de Téhéran ne règle pas la question du Moyen Orient dont la conférence pour une zone exempte d'armes nucléaires demeure toujours d'actualité.

Ces succès montrent que le multilatéralisme est, plus que jamais, l'approche la plus appropriée pour arriver à des résultats concrets. Cependant, le désarmement nucléaire reste l'un des problèmes les plus préoccupants de la sécurité collective.

En effet, **Monsieur le Président**, le but ultime est de parvenir à un monde dépourvu d'armes nucléaires, ce qui passe donc par une seule et unique solution : un

désarmement complet. C'est pourquoi nous réitérons ici, l'appel du Mouvement des Non-Alignés (NAM) d'organiser dès que possible, des négociations pour une **convention globale sur les armes nucléaires qui portera sur l'interdiction, la possession, le développement, la production, l'acquisition, le contrôle, le stockage, le transfert, l'utilisation ou la menace d'utilisation et la destruction de ces armes**. Nous demandons donc aux États dotés de l'arme nucléaire d'abonder dans le sens de la proposition du NAM afin d'aboutir à l'objectif du désarmement nucléaire et d'œuvrer pour l'élimination totale de leurs ogives nucléaires.

**Monsieur le président,**

Les négociations sur un **Accord sur l'interdiction de la production de matières fissiles à des fins militaires**, autre pilier essentiel du désarmement et de la non-prolifération, se sont également embourbées, malgré quelques progrès enregistrés. Il conviendrait, en attendant, de s'assurer que les stocks de matières fissiles éparpillés dans différents endroits dans 32 pays, ne tombent pas entre de mauvaises mains, et que le Traité sur l'Interdiction complète des Essais Nucléaires (TICEN), entre en vigueur sans délais.

Parallèlement, **les droits inaliénables des pays à s'engager dans la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques**, sous le regard vigilant de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), doivent être consacrés. A cette fin, il serait utile de procéder au renforcement de l'autorité et des capacités de l'agence.

Aussi, nous réitérons la réaffirmation du rôle exclusif de la Conférence du Désarmement comme unique organe de négociation multilatérale en matière de désarmement.

Il est de même de la Commission du Désarmement des Nations Unies (CDNU) qui a entamé, dans un contexte mondial où de nombreux défis sécuritaires continuent d'interpeler la Communauté internationale, la première année de son nouveau cycle de négociation 2015-2017, avec le même ordre du jour que les quatre cycles précédents aux termes desquels aucune recommandation n'a pu être faite.

En ce qui concerne les autres armes de destruction massive, nous appelons à la signature et à la ratification de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction ainsi qu'à l'universalisation de la

Convention sur les armes à sous-munitions dont la conférence de révision s'est tenue à Dubrovnik (Croatie) en septembre dernier.

Enfin, mon Pays se félicite de la contribution inestimable des organisations non gouvernementales dans le domaine du désarmement. C'est le lieu de réaffirmer qu'une place juste devrait être accordée à ces dernières, y compris lors de nos délibérations.

Pour terminer, je lance un appel à toutes les délégations à faire preuve de souplesse et d'une bonne volonté politique au cours de cette session de négociations de la Première commission. Pour ma part, je tiens à vous assurer, une fois de plus, de la volonté de ma délégation à participer pleinement et de façon constructive à tous nos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.